



Une prévoyance retraite permet au salarié d'anticiper sur les éventuelles difficultés financières de la vie qui peuvent se présenter à tout moment. Pour cela, plusieurs optent pour le type de contrat qu'ils souhaitent pour cette souscription. Si vous êtes sur le point de signer un contrat de prévoyance retraite, mais vous avez quelques réserves, voici quelques raisons pour vous motiver.

Une prévoyance retraite pour réaliser des économies

Comme sa dénomination l'indique, la prévoyance retraite est un complément qui vient s'ajouter aux pensions administrées par le régime obligatoire ainsi que par le régime de la retraite. Elle permet au salarié d'être à l'abri du besoin au moment de sa retraite. Pour bien comprendre de quoi il s'agit, des sites fournissent plusieurs informations sur le sujet. Vous pouvez par exemple vous rendre sur le3emepilier.ch si vous avez besoin de comparer les offres et de sélectionner celles qui s'adaptent à votre situation personnelle ou professionnelle.

Si la prévoyance permet de compléter les prestations insuffisantes du régime obligatoire. Elle donne aussi la possibilité de se prémunir contre les conséquences de la perte d'autonomie. Pour votre retraite, vous êtes libre d'opter selon vos choix pour une prévoyance collective ou pour une prévoyance individuelle. Avec cette souscription, le salarié peut bénéficier d'un maintien de garantie prévoyance sous certaines conditions.

Pour ce qui concerne la prévoyance retraite collective, il est possible qu'elle soit proposée au sein de l'entreprise où le salarié travaille. Si tel n'est pas le cas, il peut également être proposé par une branche professionnelle. Cette forme de prévoyance se décline en trois grands types dont la prévoyance à cotisations définies, à prestations définies ainsi que des plans d'épargne retraite (PER). Le troisième type vient en remplacement des plans d'épargne retraite collectifs. Pour ce qu'il en est de la prévoyance retraite individuelle, les assurés ont le choix entre le plan d'épargne retraite individuel, le PEA ou une assurance vie.

Une prévoyance retraite pour prévoir les risques

La prévoyance retraite s'apparente à l'assurance et ne permet pas seulement de compléter les pensions des retraités. Comme principe, la prévoyance en elle-même permet de couvrir différentes sortes de risque. Elle permet de faire face aux pertes de revenus occasionnés par un imprévu. Il peut s'agir d'une incapacité de travail, d'une invalidité, d'une perte d'autonomie, des frais d'hospitalisation, d'une blessure ou d'un décès. Grâce à cette souscription, le bénéficiaire maintient son niveau de vie même dans les conditions difficiles. Par ailleurs, la nature de la prévoyance varie selon le cas de l'assuré.

En cas d'invalidité, la personne qui a souscrit à une prévoyance retraite a droit à une rente ou une pension qui lui permet de compenser la perte de ses revenus. Ce fonds vient compléter la pension d'invalidité octroyée par le régime obligatoire. En cas d'incapacité de travail, la prévoyance retraite fournit au bénéficiaire des indemnités journalières pour compléter celles versées par le régime obligatoire. Ce montant varie en fonction du salaire de l'assuré et du montant qu'il a lui-même fixé. En cas de décès, les proches du défunt bénéficient d'un capital. Il inclut une rente éducation pour les enfants qui va servir à couvrir leurs frais d'études en plus des frais destinés aux obsèques de l'assuré défunt.

En quelques lignes, voilà les différentes raisons pour lesquelles vous devriez souscrire à une prévoyance retraite. À vous de choisir le type que vous voulez.